

Vous avez versé votre contribution?
Entraînez un confrère! Merci.
Les Diplômés de l'Université de Montréal.

l'action universitaire

REVUE DES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



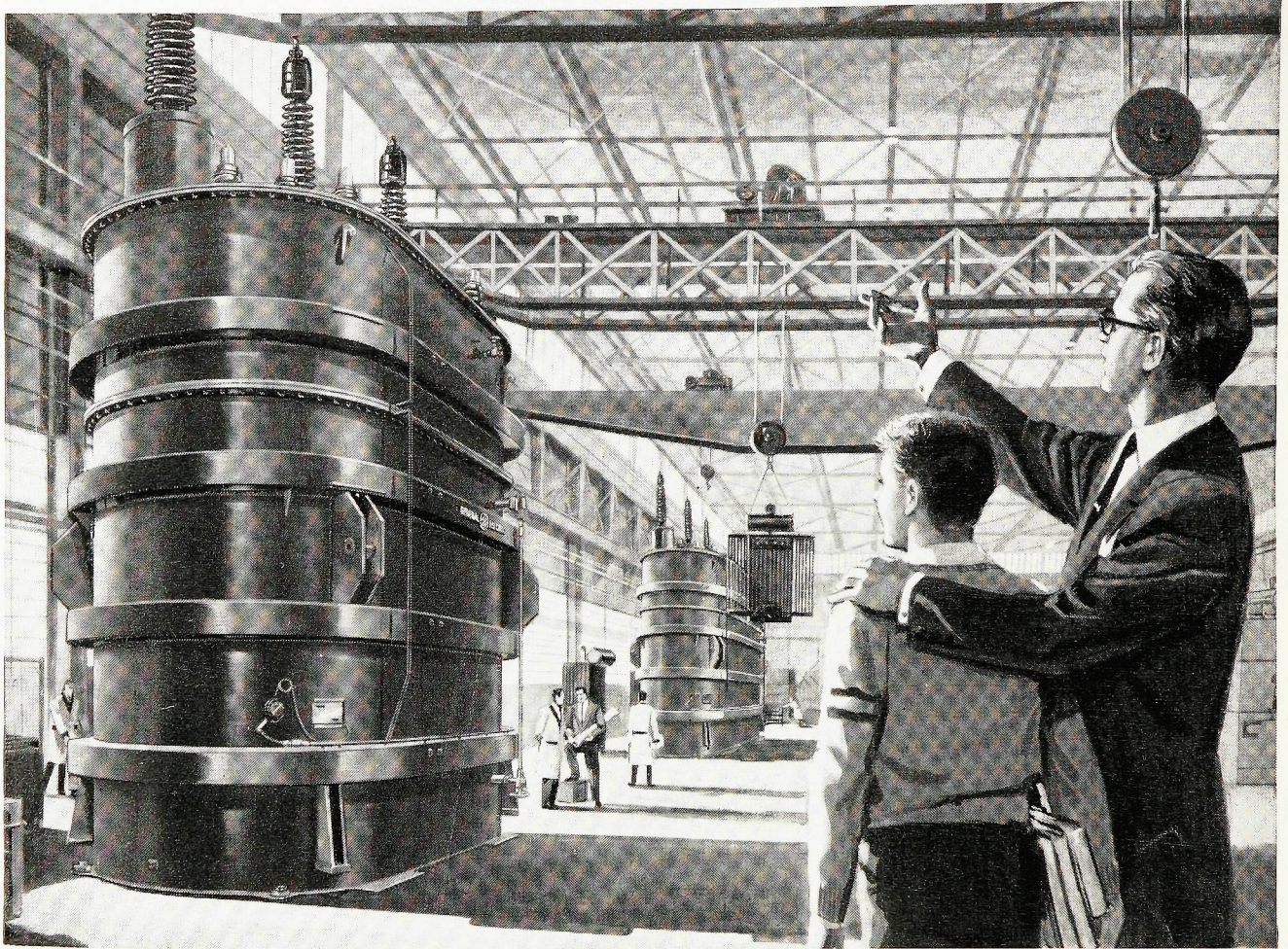
Photo Gaby

NOVEMBRE 1960

Volume XXVII

No. 1

L'honorable Paul Gérin-Lajoie
Ministre de la Jeunesse



Usine des transformateurs C.G.E. à Guelph, Ontario

Voilà pourquoi, mon fils, tu dois étudier les mathématiques

Un regard sur le Canada, aujourd'hui, aura tôt fait de convaincre tout jeune homme que les mathématiques jouent un rôle primordial dans son avenir. Partout autour de lui il voit l'oeuvre de l'ingénieur professionnel dont la formation basée sur les mathématiques contribue de maintes façons à la rapide expansion de notre pays. De fait, ne trouve-t-on pas l'ingénieur prévoyant et avisé à la base d'immenses projets, n'est-il pas, en quelque sorte, l'homme-clef de qui dépend le progrès du Canada?

Pour ce qui est du développement futur du Canada,

le génie offre défi et récompense à des milliers de jeunes canadiens. Pour eux, il y aura la profonde satisfaction d'être membre d'une profession dont l'importance et la dextérité auront largement contribué à la puissance, à la prospérité de notre nation.

Depuis au-delà de 65 ans, Canadian General Electric conçoit et fabrique une majeure partie de l'équipement électrique qui joue un rôle si vital dans le domaine de l'électrification de notre pays, électrification disons-le bien de beaucoup la plus perfectionnée au monde.



Le progrès est notre plus important produit

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

Fabricant de l'outillage qui génère, transmet et distribue l'électricité... ainsi que d'une innombrable variété de produits qui la mettent à l'oeuvre dans les foyers et les industries.

L'Action Universitaire

2222, Avenue Maplewood, Montréal

Vol. XXVII
Numéro 1

Novembre
1960

SOMMAIRE

L'Homme du jour

L'Honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse
par Paul Coucke 3

La multiplication des Universités

Nouvelles universités ou consolidation des
universités existantes
par les professeurs Vianney Décarie, Maurice l'Abbé,
André Morel et André Raynauld 5

Quelques aspects du problème universitaire chez-nous
par Pierre Angers, s.j. 7

Rétrospective et perspective
par Roger Bordeleau, o.d. 9

Réception offerte aux Diplômés d'octobre 12

Rapport du vérificateur, M. Jean Valiquette, C.A.,
pour l'exercice clos le 30 juin 1960 14

Chronique universitaire — Les trois premiers mois
par Jacques Maher 17

Dégustation — Centre Social, le 28 octobre 1960 20

A la recherche du diplômé perdu 23

Félicitations à Me André Morel 24

Jour du Souvenir 1960 24

Revue des Diplômés de l'Université de Montréal, publiée à Montréal sous la direction du Comité Exécutif de l'Association, L'Action Universitaire paraît quatre fois par année, soit en février, mai, août et novembre.

Tous les diplômés de l'Université de Montréal peuvent y collaborer; ils doivent adresser articles et nouvelles au secrétariat de l'Action Universitaire, 2222 Avenue Maplewood, Montréal 26; le numéro de téléphone en est REgent 3-9951 Poste 346. Tout article est publié sous la responsabilité exclusive de son auteur.

Autorisée comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. Imprimée à Gardenvale et postée à Montréal. Abonnement: \$3.00 par année; l'exemplaire: \$0.75.

Chef du secrétariat: Mlle Marie-Marthe McFARLAND
Publicité: M. J. RENE BEDARD

Tout est mis en oeuvre
pour conserver à nos
produits leur
saveur naturelle.



LAIT • CRÈME
BEURRE • OEUFS
BREUVAGE au CHOCOLAT



1715, rue Wolfe — LA. 3-2193

FORMULES CONTINUES
POUR TABULATRICES

IBM
ET
REMINGTON RAND

FORMULES SNAP-OUT
"READISET"
INTERFOLIÉES
DE CARBONE

MANUFACTURÉES DANS LA
PROVINCE DE QUÉBEC
PAR UNE FIRME DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC



DRUMMOND BUSINESS FORMS
LIMITÉE

BUREAU-CHEF: DRUMMONDVILLE, QUÉ.
BUREAU DES VENTES: MONTRÉAL, QUÉ.

Le ministère de la Jeunesse de la Province de Québec

Tout le domaine de l'éducation dans la Province de Québec relève maintenant du ministère de la Jeunesse qui est dirigé par l'Honorable Paul Gérin-Lajoie. Le Gouvernement, dirigé par l'Honorable Premier Ministre Jean Lesage, a décidé de réunir sous la responsabilité d'un même ministre tous les échelons de l'enseignement dans la Province, afin de donner à l'instruction, dans notre Province, un nouvel essor grâce à une meilleure coordination administrative.

L'éducation doit être le souci de tous et les efforts de tous les citoyens de la Province doivent être mobilisés afin que la jeunesse québécoise puisse se développer pleinement et assumer le rôle qu'elle est appelée à jouer dans le progrès économique, social et culturel de notre groupe ethnique.

"Le Québec de 1960 se trouve en face d'une exigence impérieuse: c'est la nécessité de mobiliser toutes les ressources humaines et financières disponibles pour la cause de l'éducation".

(Déclaration de l'Honorable Paul Gérin-Lajoie, à l'occasion du 50e anniversaire de fondation de l'École des Hautes Etudes Commerciales, le 26 octobre 1960).

L'Hon. Paul Gérin-Lajoie,
Ministre

Gustave Poisson,
Sous-ministre



L'Honorable Paul Gérin-Lajoie,
Ministre de la Jeunesse

La victoire libérale du 22 juin dernier a porté à la tête de l'important ministère provincial de la Jeunesse, Me Paul Gérin-Lajoie, député du comté de Vaudreuil-Soulanges et l'un des membres les plus actifs et les plus fidèles de l'Association des diplômés de l'université de Montréal.

Quelques jours plus tard, le premier ministre de la province confiait au nouveau ministre de la Jeunesse tous les problèmes relevant du domaine de l'éducation. Ce geste donnait au mot "ministre de la Jeunesse" leur pleine signification.

Tout préparait Paul Gérin-Lajoie à cette haute fonction: son milieu familial, ses études, sa vie professionnelle et politique.

Le ministre de la Jeunesse appartient à l'une des plus belles familles canadiennes-françaises. Né à Montréal le 23 février 1920, il est, de par son père Me Henri Gérin-Lajoie, C.R., marié à Pauline Dorion, l'arrière petit-fils de l'écrivain Antoine Gérin-Lajoie dont le roman "Jean Rivard" figure en bonne place dans les Lettres canadiennes.

Ses études

Paul Gérin-Lajoie fit ses études classiques au Collège Jean-de-Brébeuf où il obtint, l'année même de la déclaration de la guerre, son B.A. Ce titre universitaire obtenu, il s'inscrivit

à la Faculté de droit de l'université de Montréal.

Il avait décroché à Jean-de-Brébeuf la bourse Rhodes. La guerre bouleversa tous ses projets. Il ne l'utilisa qu'en 1945. Entre temps il obtint le doctorat en droit de l'université de Montréal et fut admis au Barreau de la province de Québec en juillet 1942.

Le deuxième conflit mondial ayant pris fin, il se rendit à l'université d'Oxford à titre de boursier Rhodes. Il était accompagné de son épouse Andrée Papineau qu'il avait épousée le 19 février 1944.

Il obtint un doctorat en philosophie de cette docte institution, après avoir préparé et soutenu avec un grand succès une thèse sur la constitution canadienne qui le désigna comme le plus jeune spécialiste en droit constitutionnel. Cette thèse, qu'il publia par la suite dans un volume intitulé: "Constitutional Amendment in Canada", lui valut, en 1950, le Grand Prix de la province de Québec pour les sciences morales et politiques.

Le nouveau lauréat du prix David devait, par la suite, approfondir ses connaissances en matière de droit public en parcourant le Canada d'un océan à l'autre à titre de conseiller juridique du gouvernement fédéral

au sein de Commissions royales d'enquête portant sur les pratiques restrictives du commerce et sur le cabotage.

L'Europe

Après avoir parcouru son pays et s'être attaché particulièrement aux grands problèmes canadiens, comme président du Jeune Barreau du Canada il représenta son pays à divers congrès de Jeunesse à Londres, en Espagne, en Tchécoslovaquie. En 1952, il siégea, à Paris, comme délégué officiel du gouvernement canadien à la conférence de l'UNESCO.

Il profita de tous ces voyages pour s'entretenir avec des hommes politiques, des chefs d'Etat. Des séjours prolongés en Suisse lui permirent d'étudier spécialement les institutions politiques de ce pays. Il était parfaitement préparé à déployer une activité professionnelle qui ne tarda pas à mettre le nom de Paul Gérin-Lajoie en évidence dans différents domaines de la vie sociale et publique.

Le droit

La pratique du droit lui ouvrit de vastes horizons. Il se cantonna cependant dans les questions de droit corporatif, de droit constitutionnel et dans les problèmes juridiques de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire. Peut-être présentait-il le rôle qu'il aurait à jouer sur le plan politique dans le domaine éducationnel.

Il fut conseiller juridique de la Fédération des Collèges classiques de la province, de la Fédération des collèges classiques de jeunes filles, de la Fédération des commissions scolaires catholiques de Montréal. Les mémoires que ces corporations ont présentés à la Commission Tremblay portent sa marque. Comme d'ailleurs, le mémoire de la ville de Montréal à la dite Commis-

Thérien Frères

Imprimeurs
Lithographes
Studio d'Art
Éditeurs

8125 ST-LAURENT
MONTREAL 11
DU. 8-5781*

pour bien vous servir

sion qu'il prépara, à titre de conseiller juridique spécial de la Cité de Montréal.

Comme membre du conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Montréal il fut président de son comité des relations fédérales provinciales de 1953 à 1956.

La politique

Ces multiples occupations et charges ne l'empêchèrent pas de s'intéresser activement à la politique. Ses aspirations l'ont porté vers le parti libéral provincial. Il se présenta, pour la première fois aux élections générales de 1956 où il fut défait. En 1957, au cours d'une élection partielle dans le comté de Vaudreuil-Soulanges il essuya une seconde défaite mais en réduisant considérablement la majorité dont jouissait le candidat de l'Union nationale dans ce comté.

Ces échecs, loin de le décourager, l'incitèrent à briguer le poste de chef du parti libéral provincial. C'est qu'il avait senti que, selon ses propres termes,

"seul un parti libéral profondément renouvelé pourrait vraiment accomplir la tâche d'assainir le climat politique dans notre province, après avoir gagné la confiance générale et provoqué un véritable élan populaire capable d'emporter toutes les résistances et de triompher de toutes les machinations".

Telle était la proclamation de foi de Me Gérin-Lajoie après la défaite de son parti en 1956. Il la complétait par cette affirmation: "Notre province n'a pas seulement besoin d'habits neufs; elle n'a pas seulement besoin de faire peau neuve; il lui faut une âme renouvelée. Renouveau dans l'esprit qui préside à l'administration de la province, en fonction de l'avenir de nos enfants: renouveau dans les hommes politiques chargés de cette administration; renouveau dans le climat politique de notre province de façon à mieux servir la collectivité."

Me Gérin-Lajoie ne fut pas élu à la direction du parti libé-

ral provincial mais le programme qu'il avait tracé servit de base à la réorganisation du parti et le mena à la victoire de juin 1960.

Ministre

La victoire du parti libéral en fut également une pour Paul Gérin-Lajoie qui devint, député de Vaudreuil-Soulanges, où il réside, plus exactement à Dorion, avec son épouse et leurs enfants: François, Bernard, Sylvie et Dominique.

Les observateurs politiques lui prédirent un portefeuille. Le premier ministre de la province lui confia celui de la Jeunesse. Il occupa ainsi le fauteuil qu'occupait feu l'honorable Paul Sauvé, que l'"Action universitaire" avait désigné comme l'"Homme du jour", après sa nomination comme premier ministre du Québec.

En lui confiant l'éducation en plus des attributions que lui confère ce ministère, c'est sur l'hon. Paul Gérin-Lajoie que retombe la responsabilité de réaliser le programme libéral en matière d'éducation: réorganisation de notre système éducationnel, gratuité de l'enseignement aux différents échelons et aide gouvernementale non discrétionnaire aux collèges et universités.

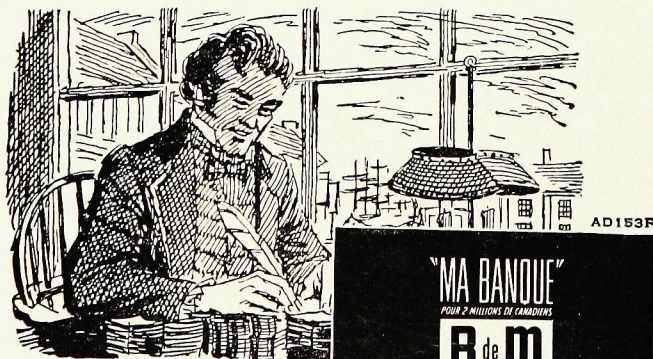
L'homme est franc, ouvert. Il a conservé de son séjour à Oxford certains traits qui font ressortir davantage sa forte personnalité. Ce n'est pas un tribun. Mais sa sincérité, la logique serrée des arguments qu'il présente retient son auditoire, le contraint à réfléchir et la projection de ses discours va au-delà de l'arène électorale ou des banquettes de la Chambre.

Il est de cette génération dont on attend de grandes choses. Ses condisciples de l'université de Montréal lui font confiance et l'"Action universitaire" est heureuse de se joindre à eux pour présenter au nouveau ministre de la Jeunesse ses meilleurs vœux de succès.

Paul Coucke

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 1817



La B de M fut la première à nommer un agent de banque canadien aux Etats-Unis, pour assurer le développement du commerce outre la frontière. C'était en 1818, à New-York.



Il y a plus de 800 SUCCURSALES de la B de M
au CANADA pour vous servir.

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

La multiplication des universités

L'Action Universitaire présente à votre attention deux points de vue
afin d'aider à mieux comprendre un problème vraiment d'actualité.

Roger Bordeleau, o.d.

Nouvelles universités ou consolidation des universités existantes

Par les professeurs Vianney Décarie, Maurice L'Abbé, André Morel et André Raynauld

Le besoin de créer de nouvelles universités est bien loin d'être également ressenti par tous ceux que préoccupe l'enseignement supérieur dans la province. Les réflexions qui suivent ont pour but de préciser les possibilités qui s'offrent à notre société, à cet égard.

Ecartons d'abord une confusion fréquente, la confusion entre le besoin que nous avons des services que rendent les universités et le besoin d'un certain nombre d'universités. Le premier besoin est évident, réel : c'est là une condition indispensable au progrès intellectuel de l'ensemble de la population. Quant au nombre et à la répartition géographique des universités, c'est un problème de nature différente, un problème qui est fonction d'arrangements administratifs et d'allocations des ressources. Il s'agit de savoir ici quels sont les dispositions qui permettent d'atteindre un enseignement universitaire valable et de promouvoir l'avancement de la science. Créer des universités est un moyen d'obtenir la réalisation de certaines fins ; ça ne peut être un objectif de valeur absolue.

Ceci dit, compte tenu de l'abondance ou de la rareté des professeurs, des étudiants et des ressources financières, l'enseignement universitaire sera-t-il de plus haute qualité et les étudiants seront-ils mieux formés à l'heure présente par un développement des universités existantes ou par la création d'autres universités dans la province ? Tel est le choix que nous avons à faire.

Notre réponse est très nette.

1.—Recrutement des professeurs d'universités

Nos ressources en professeurs sont à ce point rares, notamment dans les facultés non-professionnelles, que les disperser dans des centres différents tournerait finalement au détriment des étudiants tout autant que des professeurs, les uns et les autres étant davantage isolés. En réalité, on reviendrait à l'époque de 1920 où des professeurs de grande réputation, comme M. Edouard Montpetit, exprimaient leur découragement devant la solitude dans laquelle leurs préoccupations intellectuelles les plongeaient. En effet, l'esprit ne progresse pas de ses seules forces. Il a besoin d'être soutenu par un milieu propice, fait de contacts quotidiens avec ceux qui tentent de ré-

soudre des problèmes semblables ; l'esprit a besoin d'être confronté sans cesse avec des approches et des convictions différentes ; il se nourrit d'échanges de vues ; il vit, à se trouver dans un milieu vivant. Or, quelle est la situation à cet égard, dans la province de Québec ? Nous connaissons tous la réponse. Notre stade de développement intellectuel est celui de tentatives plus ou moins isolées, de quelques réussites personnelles. Des foyers véritables de culture, qui rayonnent dans le monde, et qui se caractérisent par un flot soutenu d'idées nouvelles et d'innovations scientifiques, des foyers de culture qui reposent non sur une seule personne, mais sur des groupes d'intellectuels reconnus, chacun dans sa discipline respective, nous n'en disposons pas encore ; ou mieux, nous commençons seulement à les réunir.

Multiplier les universités dans de telles circonstances ne peut donc conduire qu'à l'un ou l'autre des deux résultats suivants : ou bien la nouvelle université attire chez elle des maîtres expérimentés des universités existantes du Québec, d'où appauvrissement de ces universités et isolement plus grand des maîtres déplacés ; somme toute, personne n'y gagne et la société doit payer les frais du dédoublement ; ou bien, la nouvelle université recrute ses professeurs dans les collèges ou dans les milieux non-universitaires : alors elle se condamne à être pour longtemps une université médiocre.

On pourrait objecter qu'une nouvelle institution suscitera de nouveaux talents, qu'une nouvelle université engendrera de nouveaux esprits. A ce compte-là, la province de Québec qui possède probablement dans le monde, grâce à ses collèges classiques, un des systèmes d'éducation les plus décentralisés, devrait compter à ce niveau collégial nombre de compétences et de spécialistes hautement reconnus. Or, il suffit de parcourir les résultats de l'enquête récente de la Fédération des Collèges Classiques sur les qualifications académiques des professeurs de nos collèges, pour se convaincre que tel n'est malheureusement pas le cas.

La génération quasi-spontanée de savants pourrait à la rigueur se défendre si les universités existantes étaient fermées à toute expansion ulté-

rieure, si elles constituaient déjà à l'heure actuelle un point d'arrivée. Nous sommes au contraire, comme chacun sait, à une ligne de départ. Et nous savons d'autre part, que la formation de grands esprits occupe une génération ou deux.

2.—Enseignement universitaire

Former des chercheurs et des savants, faire avancer la science sont des objectifs louables, diront certains. Mais cette aristocratie de l'intelligence ne nous intéresse guère. Nous pouvons remarquer immédiatement que la formation des étudiants ne va pas sans la compétence incontestée des maîtres. Mais le raisonnement continue. N'est-il pas vrai, dira-t-on, que les universités du Québec comptent déjà trop d'étudiants pour qu'il soit possible de les former adéquatement? Pour qu'il soit possible, notamment de conserver le contact personnel entre eux et le professeur, pour qu'il soit possible d'adopter une pédagogie de participation de l'étudiant?

Ceux qui raisonnent ainsi ignorent la nature de l'enseignement universitaire et ignorent ou veulent ignorer les statistiques disponibles de la population étudiante du Québec.

Dans l'enseignement universitaire, les additions qu'on fait des nombres d'étudiants doivent toujours être soigneusement interprétées. Les étudiants d'universités se caractérisent précisément par leur différenciation. Ce qui compte, ce ne sont pas les étudiants de l'Université, ni même les étudiants d'une faculté, ce sont les étudiants qui suivent un programme identique de formation. Veut-on savoir si les classes sont trop nombreuses pour être efficaces? Il faut aller voir dans les classes. Il faut compter les étudiants qui suivent tel cours particulier et précis. A la faculté des Sciences Sociales par exemple, où on compte 237 étudiants en 1959-60, on offre quatre baccalauréats ès Science (dont le programme est de quatre années), des maîtrises ès arts en sociologie, en anthropologie, en science politique, en administration publique, en science économique, en criminologie, en relations industrielles et en service social. 237 étudiants répartis entre tous ces différents programmes font-ils une somme excessive? Est-ce une concentration induite qui empêche une formation adéquate? Bien sûr que non. Et il en est de même dans les autres facultés, lettres, philosophie ou sciences. La vérité est que les étudiants sont encore trop peu nombreux pour créer un climat intellectuel satisfaisant.

Même si les nombres absolus étaient considérables, on n'aurait encore rien démontré. En effet, qu'une classe ou une faculté soit surchargée, qu'est-il besoin de créer pour cela une seconde université? N'est-il pas plus simple de créer une seconde classe ou une seconde faculté? En somme, le nombre des étudiants n'est pas nécessairement un problème. L'efficacité de l'enseignement re-

pose au contraire sur le rapport qui existe entre le nombre des professeurs et celui des étudiants. On en revient encore par conséquent à la première question que nous avons posée.

3.—Population étudiante

En fait, ce qu'il faut craindre, ce n'est pas que le nombre des étudiants soit trop élevé, mais qu'il ne le soit pas suffisamment, comme c'est le cas aujourd'hui à l'Université de Montréal, dans les facultés non-professionnelles surtout.

Considérons le nombre des étudiants pleintemps à l'Université de Montréal, dans les diverses facultés.

UNIVERSITE de MONTREAL

Nombre d'étudiants plein-temps pour l'année 1959-60

Facultés constituantes non-professionnelles

	Nombre
Lettres	172
Philosophie (incluant études médiévales et psychologie)	233
Sciences	482
Sciences sociales, économiques et politiques	237
Sciences religieuses	73
Musique	21
Total	1218

Facultés constituantes professionnelles

Droit	397
Médecine (incluant diététique, réhabilitation et technologie médicale)	778
Chirurgie Dentaire	180
Pharmacie	265
Hygiène	91
Total	1711

Ecoles affiliées

Ecole Polytechnique	1279
Ecole des Hautes Etudes Commerciales	418
Total	1697

Nombre total d'étudiants plein-temps dans les quatre facultés non-professionnelles (Lettres, Philosophie, Sciences et Sciences Sociales

Nombre total d'étudiants plein-temps sur le campus (sauf l'Ecole Polytechnique)

Nombre total d'étudiants plein-temps sur le campus ainsi qu'à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales 4626

Statistiques de l'Inscription pour l'année 1959-60, Secrétariat Général, Bureau d'Immatriculation, Université de Montréal, 1er décembre 1959.

Quoique les statistiques officielles de l'Université de Montréal présentent un nombre d'étudiants de 23,000 pour l'année 1959-60, il faut opérer de très nombreuses soustractions à ces chiffres pour avoir une idée exacte et adéquate des étudiants

qui font véritablement partie de la communauté universitaire. Le tableau que nous présentons ici ne retient des 23,000 étudiants que les étudiants plein-temps des facultés et écoles constituantes et des deux écoles affiliées mentionnées ci-haut. Les quelques 18,000 autres étudiants sont ceux des cours du soir ou d'été ainsi que des collèges classiques, des écoles normales, des écoles d'infirmières, des écoles de musique, etc., etc., y compris l'école de tourisme! On peut observer qu'on compte 1,218 étudiants seulement dans les facultés constituantes non-professionnelles, qu'on compte en plus 1,711 étudiants dans les facultés professionnelles et enfin, 1,697 étudiants dans les deux écoles affiliées de Polytechnique et des Hautes Etudes Commerciales.

La plupart de ces étudiants ne font que des études sous-graduées au sens anglais et américain du mot; en d'autres termes, ces étudiants travaillent en vue d'obtenir un premier diplôme dans une discipline déterminée. Or, ce dont nous avons besoin dans une université, ce sont des étudiants qui, après avoir obtenu ce premier diplôme, poursuivent leurs études en vue de la recherche et en vue, éventuellement, de faire avancer la science et de donner du dynamisme à la pensée qui s'exprime dans l'institution. A cet égard, ce sont les grades "post-gradués" décernés à l'Université de Montréal qui établissent plus clairement encore l'importance numérique des étudiants.

Au cours de l'année 1959-60, l'Université de Montréal a décerné 209 grades "post-gradués" dans ses facultés constitutantes et ses deux écoles affiliées de Polytechnique et des Hautes Etudes Commerciales. De ce nombre, on compte 32 doctorats, la différence étant constituée de Maîtrises ès arts ou de licences. Dans plusieurs disciplines fondamentales, le nombre de grades décernés ne dépasse pas 10; ainsi, par exemple, en mathématiques, on compte 4 maîtrises et aucun doctorat;

en physique, 5 maîtrises et doctorat; en chimie, 5 maîtrises et 5 doctorats; en biologie, 3 maîtrises et 2 doctorats; en science économique, 4 maîtrises et aucun doctorat; en sociologie, 1 seule maîtrise; etc.

Dans ces conditions, il y a lieu d'être surpris qu'on allègue le nombre trop considérable des étudiants de l'Université de Montréal pour justifier la création urgente d'autres universités.

4.—*Commission Royale d'Enquête*

Un dernier point.

Le Gouvernement de la province de Québec a promis à plusieurs reprises, d'instituer une Commission Royale d'Enquête sur les problèmes de l'enseignement. Juste au moment où on peut enfin espérer une étude approfondie de ces graves questions, des bills privés sont déposés en Chambre visant à fonder deux universités du coup, toutes les deux situées à Montréal où il en existe déjà trois autres. Ces demandes sont inopportunes. C'est demander au Gouvernement de prononcer jugement avant d'entendre les parties. Ou encore, c'est déclarer au Gouvernement que contrairement à la promesse du Parti libéral, inscrite à l'article 9 de son programme, que contrairement à ce que la Commission Tremblay a déclaré, une Commission d'Enquête est inutile sur ce point capital.

Qu'y a-t-il de si urgent qu'on ne puisse attendre deux ou trois années encore pour fonder une université?

Après tout, les requérants ne reconnaissent-ils pas eux-mêmes la multitude et la gravité des problèmes de l'enseignement supérieur en même temps que l'incapacité où nous sommes de les résoudre d'une façon satisfaisante aussi longtemps qu'une commission d'enquête ne les aura pas examinés dans toutes leurs dimensions?

Quelques aspects du problème universitaire chez-nous

par
Pierre ANGERS, S.J.

Parmi les facteurs déterminants d'une politique de l'éducation à l'échelle nationale, il y a assurément lieu de mentionner les progrès techniques accomplis par la civilisation industrielle. Cette dernière s'implante dans notre province depuis un demi-siècle et elle transforme à un rythme accéléré et à un degré de profondeur souvent sousestimé les cadres traditionnels du milieu où nous vivons. Retenons pour notre propos deux aspects de ces transformations.

En premier lieu, l'amélioration du niveau de vie dans la nation a réduit la durée de travail des citoyens. L'une des formes de cette réduction, c'est l'élévation des âges scolaires. La fréquentation dans les collèges et les universités augmente

d'année en année, et à un rythme si rapide qu'elle pose un défi aux institutions d'enseignement supérieur. Celles-ci doivent pour répondre à la demande accrue, soit prévoir des projets d'expansion, soit favoriser la multiplication des foyers de culture. Un fait aussi important apparaît déjà comme l'un des caractères essentiels de la civilisation en voie de s'élaborer sous nos yeux.

En second lieu, l'économie contemporaine a déplacé les populations actives du secteur primaire au secteur tertiaire. Dans les Etats-Unis de 1820, 73% de la population active était occupé à l'agriculture. A mesure que s'accomplit le progrès technique, le rendement du travail augmente et un nombre plus restreint d'ouvriers agricoles suffit

à nourrir la nation. Ainsi la population agricole a décliné aux États-Unis depuis un siècle et elle est tombée à 10% en 1956. D'autre part, cette évolution de la civilisation s'accompagne d'un développement important du secteur tertiaire. La population active augmente constamment dans les domaines des professions libérales, dans les services publics et privés, dans l'enseignement, dans les carrières du cinéma, de la radio et de la télévision. Il suffit de réfléchir un instant pour reconnaître l'importance sociale de cette transformation qui réclame d'un grand nombre de citoyens une formation intellectuelle supérieure. Une politique d'éducation réaliste doit tenir compte de ce phénomène capital de notre civilisation. La société qui se prépare est en train de donner une impulsion très forte à la fréquentation scolaire dans les niveaux élevés et les éducateurs rendront service à la nation canadienne s'ils consentent à prévoir des solutions d'une ampleur égale aux problèmes urgents qui se posent depuis plusieurs années déjà.

Dès maintenant, les nations les plus avancées font preuve d'audace et de réalisme. Elles savent que l'enseignement supérieur et la recherche scientifique sont la clef du progrès national. Elles prennent des dispositions pour accroître le nombre et la valeur de leurs élites et elles dirigent vers les universités la plus haute proportion possible des jeunes talents. Aux États-Unis, l'inscription aux facultés atteint 25% des jeunes Américains d'âge scolaire. Depuis plusieurs années, la Russie suit la même politique. De 1950 à 1955, la population des étudiants au niveau secondaire a grimpé de 1,495,000 à 5,253,000.

Ces chiffres sont éloquentes. Mais il y a lieu de remarquer que le Canada, avec quelques années de retard, est entré dans cette voie. Les statistiques universitaires sont impressionnantes. À l'heure actuelle, le flot de fréquentation scolaire dans les collèges et les universités est de 8%. Ces données, calculées sur une base proportionnelle, représentent environ le tiers des inscriptions des collèges américains. Le Docteur Edward Sheffield, dans une étude statistique publiée par la Fondation des Universités canadiennes, a établi que dans dix ans la population aura doublé dans les universités du Canada. En 1960-61, l'inscription atteint 120,000 étudiants (elle était de 102,000 l'an dernier) et c'est la province de Québec qui a enregistré la hausse la plus élevée. D'après les prévisions statistiques, l'inscription atteindra en 1970, 230,000 étudiants. L'agglomération montréalaise où l'expansion économique suit de près celle du pays, ressent déjà cette poussée démographique. L'Université de Montréal, qui a aujourd'hui la responsabilité de 15,000 étudiants, en recevrait 30,000 en 1970 et plus de 60,000 en 1980.

Cette poussée démographique pose deux ordres de problèmes. Le premier est un problème de

quantité qui affecte directement l'enseignement supérieur. Par quels moyens convient-il de répondre à l'accroissement numérique des étudiants? Le second problème est un problème de culture. La pression démographique des populations scolaires est la conséquence immédiate de la révolution industrielle. Les deux phénomènes sont liés dans un rapport de cause à effet. L'âge industriel a fait éclater le cadre social traditionnel du Canada français entré désormais dans une ère nouvelle. Les transformations économiques et sociales de notre milieu font surgir de nouveaux courants d'idées et créent une ambiance nouvelle. De nombreux problèmes de culture se posent, notamment des questions d'adaptation de notre civilisation traditionnelle au monde contemporain. Cette oeuvre d'adaptation exige de la compétence, de la hardiesse de pensée et un sens de la tradition vivante. Le Canada français a besoin de toutes les énergies intellectuelles dont il dispose. Il importe que de nombreuses équipes de chercheurs qualifiés s'efforcent, par la réflexion et les exemples, d'inventer la réponse. Un grand effort créateur est exigé des esprits. L'ancienne tradition culturelle dont vivait l'Occident depuis trois mille ans se renouvelle de fond en comble dans les pays industriels. Le Canada connaît cette révolution. Il a le choix entre une conformité aux formules de son passé qui l'entraînerait à perdre peu à peu même ses richesses spirituelles authentiques et un effort hardi de réinvention par lequel il sauvera ses traditions en les adaptant aux temps présents.

Examinons d'abord le problème de l'explosion démographique des étudiants dans les facultés. Les autorités universitaires sont averties de cette marée montante et les problèmes de personnel et d'aménagement qu'elle pose. Diverses solutions ont été suggérées; la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada les résume en quelques paragraphes (l'Habitation et le capital social, par Yves Dubé, J. E. Howes, D. L. McQueen, Ottawa, Imprimerie nationale, 1957, p. 101-102).

Il est possible d'assurer l'expansion des institutions universitaires établies en maintenant leurs positions relatives à peu près constantes. Dans ce cas, les universités déjà considérables verraient doubler le chiffre de leurs inscriptions en dix ans. On peut rendre plus rigoureuses les normes d'admission aux universités et opérer une sélection plus sévère des étudiants. Certaines facultés pratiquent déjà cette politique qui, poussée trop loin, aura pour effet de priver la société de bons sujets dans les secteurs du travail où elle en a un grand besoin. Enfin, il est possible de fonder de nouvelles universités. Cette dernière solution nous paraît la meilleure.

(Lire la suite en page 25)



RETROSPECTIVE

ET

PERSPECTIVE

Rapport soumis par le président lors de l'assemblée générale annuelle tenue au Cercle Universitaire, le 5 octobre 1960.

Vers la fin d'octobre, l'an dernier, Les Diplômés de l'Université de Montréal ont établi des plans pour l'année avec des objectifs bien précis à atteindre :

- Favoriser une plus parfaite autonomie pour l'Université,
- Contribuer à rendre les anciens chez-eux à l'Université,
- Rendre tous les universitaires plus fiers de leur Alma-mater,

Et dans cet esprit :

- Augmenter le nombre des membres,
- Aider davantage les étudiants,
- Créer un climat de sympathie,
- Reviser notre régie interne.

Dans ce but, nous avons dû multiplier les réunions et mettre à contribution les membres du conseil et de l'exécutif plus souvent qu'on ne l'avait prévu : près d'une quarantaine de réunions pour l'exécutif, une vingtaine pour les conseillers ! Nous avons aussi convoqué les anciens présidents des DUM à deux reprises et j'ai le plaisir de vous dire que la plupart d'entr'eux répondirent, démontrant ainsi leur attachement à la cause universitaire.

Toujours préoccupée de rendre l'Université plus populaire, l'assemblée annuelle de 1959 avait reconnu le principe d'accepter comme membres de l'association les bacheliers — le conseil en a accueilli les deux premiers représentants, messieurs Philippe De Grandpré et M. Michel Langelier, qui



ont tous deux apporté une contribution dynamique.

Dans le même ordre d'idées, nous avons reserré les liens entre les DUM et les Femmes Universitaires: si le problème de ces dernières n'est qu'amorcé, faute de temps, nous avons établi, d'autre part, le principe d'observateurs réciproques entre les DUM et le CEOC. Nous avons de plus fondé la bourse des DUM offerte au cadet le plus méritant, sur recommandation d'un comité formé de membres des deux organisations.

Parlant bourses, nous avons décerné, cette année encore, les prix Vallée et Parizeau. Messieurs Bruno Meloche et Pierre Lapointe ont été les récipiendaires.

Au chapitre des progrès, nous sommes très heureux d'annoncer la formation d'une succursale à Québec: les réponses enthousiastes de la capitale permettent les nouveaux espoirs: déjà il y a eu trois assemblées et des élections. On élabore des projets de recrutement qui devraient donner d'excellents résultats. Voici la liste du Conseil de Québec:

Président:	M. Wilbrod L'Anglais	H.E.C. '14
Vice-Président:	M. Phil. Lemieux	Poly '46
Trésorier:	Dr Gustave Ratté	Ch. Dent. '29
Secrétaire:	M. Edgar Morin	H.E.C. '32
Conseiller:	M. Rodolphe Laplante	Sc. S. '26
"	R. P. Julien Beausoleil	Philo. '45
"	M. André Tessier	Arch. '53
"	M. Jean-Charles Magnan	Agr. '12
"	Dr Marcel Marcotte	Opto. '41
"	Hon. Camille Pouliot	Méd. '24
"	Dr Didier Dufour	Méd. Vet. '52
"	Mlle Claire Ballargeon	Réhab. '57
"	Me Maxime Langlois	Dr. '53

Dans la même veine, des essais sont actuellement en cours dans la région Saint-Jean-Iberville et celle de Beauharnois-Valleyfield. Nous nous proposons de reprendre la tentative amorcée dans Joliette il y a quelques années et, si possible, de tenter un sondage dans les Cantons de l'Est.

Diplômés d'une institution catholique, nous avons cru de bon ton d'inviter le Chancelier à ve-

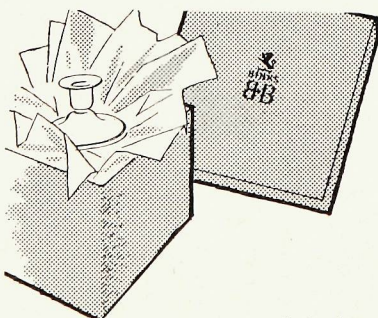
nir clôturer (ou presque) sa grande Mission parmi les anciens de son université; plus de huit cents personnes participèrent à une cérémonie à la fois digne et fort simple.

Nous avons étudié, aussi. Divers comités furent constitués afin de rédiger des rapports portant sur des points bien précis; nous sommes aujourd'hui prêts à rendre public quelques-uns de ces mémoires.

Fonds des Anciens: "La partie inaliénable du fonds n'a pas sa raison d'être, le montant entier peut être prêté, le prêt n'étant pas une aliénation. La pratique de remettre au fonds courant cinquante pour cent des contributions est aussi abolie; si l'administration du fonds devient trop onéreuse pour le secrétariat, une charge sera faite aux administrateurs du fonds et les donateurs en seront avertis."

Fonds d'Aide à l'Université: Cette question a été étudiée par un comité du conseil, par les anciens présidents et l'exécutif, par un comité mixte formé de quatre délégués de l'Université et quatre des DUM. "Tous s'accordent pour reconnaître qu'aussi longtemps que l'Université de Montréal ne deviendra pas université d'état, elle aura besoin d'aide de ses diplômés. Jusqu'à maintenant, nos dons ont été relativement minimes, mais ils augmenteront." Le principe de donner annuellement à une fin particulière, — la bibliothèque, pour le moment, — reste en force. Il faut espérer, cependant, qu'avant longtemps, nous soyons en état d'assumer tous les frais de la bibliothèque.

Fonds de l'Alma mater: A la suite du lancement en mai dernier de ce fonds, nous avons adopté le principe de bienveillante collaboration; nos membres sont donc invités à adresser leurs souscriptions à Monseigneur le Recteur, ou à son représentant et initiateur du fonds, monsieur André Bachand, pour le fonds général de l'Université.



Le cadeau reçu dans la boîte bleue de Birks éveille toujours plus d'intérêt que tout autre.

Depuis des générations cette fameuse boîte a toujours été donnée avec orgueil . . . reçue avec plaisir.

BIRKS
BIJOUTIERS

DIAMANTS BIRKS — MONTRES ETERNA — STERLING BIRKS
PORCELAINE ANGLAISE — CUIR ANGLAIS — ARGENTERIE REGENCY

Secrétariat: Nous avons aussi beaucoup discuté de la régie interne de l'Association, allant jusqu'à proposer une fusion de notre secrétariat au bureau des relations extérieures de l'Université. Les pourparlers traînent en longueur. D'ici là, nous avons adopté l'attitude suivante: installer un secrétariat convenable grâce à un recrutement adéquat et cotisation de \$10.00; développement de nos oeuvres grâce à une contribution volontaire distribuée également entre nos deux fonds actuels." Nous espérons compléter ce projet au cours de la prochaine année.

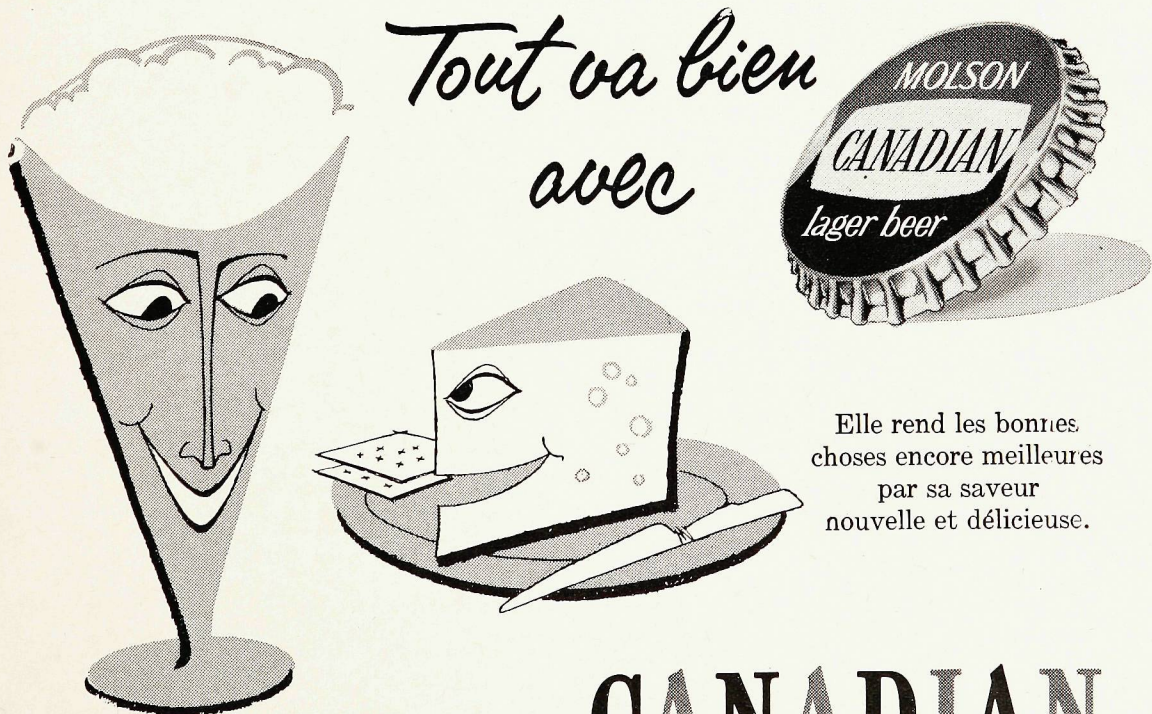
Action sociale: J'ai signé dans l'Action Universitaire quelques articles sur certains aspects du problème universitaire, voulant ainsi tenir tous les diplômés au courant des recherches des comités formés. Avec la rapide évolution dont nous sommes témoins dans notre province, la survivance de la liberté d'enseignement supérieur dépend de l'intérêt que tous les anciens porteront à cette question. — Il existe, en effet, chez-nous deux autorités — religieuse et politique — qui doivent travailler en stricte collaboration pour le plus grand bien de la jeunesse d'aujourd'hui; en notre qualité de parents, ayant profité d'une formation universitaire, nous sommes les catalyseurs les plus aptes et les plus désintéressés pour soutenir un climat de confiance indispensable.

Activités sociales: Dans un but de favoriser les contacts entre diplômés de disciplines différentes, nous avons organisé une série de réceptions: dégustations de vins, buffet-théâtre, cocktails aux finissants, un cinq à sept au Cercle Universitaire de Québec. — La soirée du Nouvel An fut contremandée par suite du décès de l'Honorable Sauvé, à Québec et à Montréal. Nous terminons le cycle de nos activités sociales avec la réception offerte aux lauréats proclamés le 15 octobre à la Collation des Grades.

PROJETS:

Nos projets pour l'année à venir sont identiques à ceux d'octobre 1959, votre association a fait des progrès énormes et je profite de l'occasion pour remercier les membres de l'exécutif et du Conseil qui ont bien voulu m'aider à remplir ma tâche. Je vous remercie également de la confiance que vous m'accordez en renouvelant mon mandat comme président. Appuyé du Conseil que vous avez élu, je vois que je puis compter sur une collaboration éclairée. Plus que jamais peut-être l'association a besoin de grouper un nombre considérable de diplômés: c'est le nombre des membres qui compte sans doute, mais c'est surtout leur présence, leur influence.

ROGER BORDELEAU, o.d.
Président. —



Tout va bien avec

Elle rend les bonnes choses encore meilleures par sa saveur nouvelle et délicieuse.

La bière Lager **MOLSON CANADIAN**

La bière plus vive... faite pour la vie que vous aimez vivre!



RÉCEPTION offerte aux DIPLOMÉS D'OCTOBRE

Centre Social, 15 octobre 1960





LES DIPLÔMÉS DE L'
BILAN AU

ACTIF

DISPONIBILITÉS:			
Fonds en banque — compte courant	\$ 3,004.43		
Comptes à recevoir:			
Annonceurs	880.00		
Divers	20.02	900.02	
Souscription à recevoir	100.00		
Moins — Provision	100.00	—	3,904.45
Dépôt au bureau de poste			100.00
IMMOBILISATIONS:			
Mobilier et agencement	3,801.04		
Moins — Amortissement	3,654.28		146.76
FRAIS DIFFÉRÉS:			
Assurances payées d'avance	16.78		
Action Universitaire — août 1960	42.25	59.03	4,210.24
Fonds en dépôt à la Société d'Administration et de Fiducie Dû par Fonds courant	8,579.62		
	327.65	8,907.27	
			10,960.00
PRÊTS			
PLACEMENTS (au prix coutant):			
\$ 500.00 Gouvernement du Canada, 3%, 1966	488.75		
3,500.00 " " 3 ³ / ₄ %, 1965	3,500.00		
8,000.00 " " 4 ¹ / ₄ %, 1972	8,000.00		
2,000.00 Commission Scolaire de Côte St-Luc, 4 ¹ / ₂ %, 1/10/60	1,977.05		
Plus — Intérêts courus	13,965.80		
	183.95	14,149.75	
			34,017.02
			\$38,227.26

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

ROGER BORDELEAU, président

PAUL HUOT, trésorier

RAPPORT DU VÉRIFI

J'ai examiné le bilan ci-dessus des Diplômés de l'Université de Montréal au 30 juin 1960 et son état de revenus et dépenses revue générale des écritures comptables et tels sondages des livres et pièces et autres preuves documentaires qui m'ont paru

Sous réserve de ce qui précède, à mon avis, ce bilan et l'état de revenus et dépenses ci-annexé sont dressés de façon à être terminés à cette date, du mieux que j'ai pu m'en rendre compte selon les renseignements et explications qui m'ont été donnés

Montréal, le 6 septembre 1960.

PASSIF

AVANT

EXIGIBILITÉS:

Cotisations payées d'avance	\$ 85.00	
Commissions à payer	58.75	
Comptes à payer	13.95	
Dû au Fonds des Anciens	327.65	485.35

AVOIR:

Solde créditeur le 30 juin 1959	5,022.44	
<i>Soustraire:</i>		
Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice terminé le 30 juin 1960, d'après l'état ci-joint	1,297.55	3,724.89

4,210.24

ANCIENS

AVOIR:

Fonds inaliénable		6,773.49
Fonds engagés — Prêts		10,960.00

Fonds aliénable:

Solde créditeur le 30 juin 1959	18,982.89	
---------------------------------	-----------	--

Ajouter:

Remboursements de prêts	663.40	
Contributions volontaires	2,565.50	
Intérêts sur fonds en dépôt	336.43	
Intérêts sur placements	699.79	
Profit sur rachats d'obligations	40.95	
	<u>23,288.96</u>	

Soustraire:

Prêts	5,000.00				
Prix Arthur Vallée	200.00				
Frais de banque	22.68				
Versé à la caisse générale:					
Contributions volontaires	1,282.75				
Frais d'administration	500.00	1,782.75	7,005.43	16,283.53	34,017.02

\$38,227.26

RENDU AUX MEMBRES

l'exercice clos à cette date et j'ai obtenu tous les renseignements et explications que j'ai demandés. Mon examen a comporté une vérification dans les circonstances.

la fidélité et exactitude l'état des affaires de l'Association au 30 juin 1960 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos et appert aux livres.

JEAN VALIQUETTE
Comptable Agréé.

LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

pour l'exercice terminé le 30 juin 1960

REVENUS:

Ordinaires:

Annonces	\$2,785.00	
Cotisations	9,208.00	
Abonnements	82.00	
Divers	184.59	12,259.59
	<hr/>	

Extraordinaires:

Perçu du Fonds des anciens:		
Contributions volontaires	1,282.75	
Frais d'administration	500.00	1,782.75
	<hr/>	

Fonds d'aide à l'Université:

Souscriptions	1,865.50	
Remise à l'Université	1,865.50	—
	<hr/>	<hr/>
		14,042.34

DÉPENSES:

L'Action Universitaire:

Impression et clichés	2,982.13	
Commissions sur annonces	955.50	
Rédaction	800.00	
Expédition	319.27	
Collaboration	185.00	5,241.90
	<hr/>	

Salaires		5,151.00
Addressograph — fiches métalliques		465.66
Téléphone et télégrammes		145.14
Papeterie, circulaires et articles de bureau		1,385.81
Frais de réception annuelle		790.85
Frais de réception — autres		143.56
Poste		640.36
Frais divers		233.64
Assurances		35.45
Réceptions offertes aux nouveaux membres		746.11
Papeterie et poste pour assemblée générale — 1959		107.00
Contributions		200.00
Amortissement du mobilier		53.41
		<hr/>
		15,339.89

EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS

\$ 1,297.55

APPROUVÉ PAR:

PAUL HUOT, *Trésorier*

LES TROIS PREMIERS MOIS

par
Jacques MAHER

La rentrée s'est faite, comme d'habitude, vers le milieu de septembre. Et, comme d'habitude, les étudiants ont retrouvé les mêmes locaux, les mêmes horaires, les mêmes professeurs (à quelques exceptions près), le même recteur.

Pour prendre conscience du passage des ans à l'intérieur de la grande bâtisse jaune, les étudiants ont dû se tourner vers le nouveau conseil, le nouvel exécutif de leur association. Pour beaucoup, cela a déjà demandé un gros effort. Le changement d'atmosphère, s'il devait venir de l'intérieur de l'université, on pouvait sûrement l'espérer de l'exécutif nouvellement élu de l'AGEUM et de son président, Jean Rochon.

De réalisations spectaculaires, depuis trois mois passés, il n'y en a pas. En autant que nous puissions juger, il se fait du bon travail, mais en profondeur. Jean Rochon a déjà déclaré: "Il est évident que la conception de l'Association, club de loisir, est en train de disparaître. . . Un des principaux aspects de l'AGEUM est d'appuyer les étudiants individuellement qui, ces derniers, devraient beaucoup plus retirer de leur association qu'ils ne le font actuellement." Le président veut oeuvrer pour une association qui soit plus près des étudiants, au sein de laquelle chacun se sente en famille. Dans l'esprit de Rochon, cela veut dire une conception de l'AGEUM qui se rapproche du syndicat, en fai-

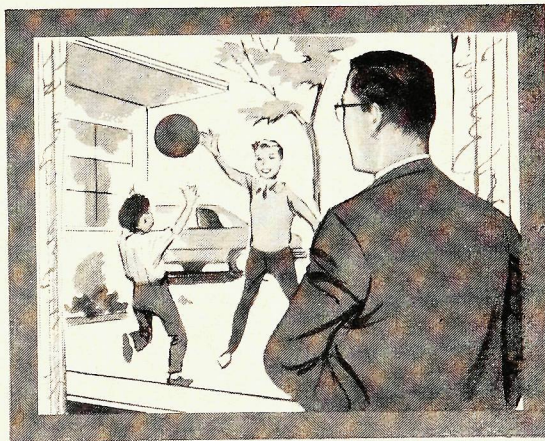
sant toutes les nuances voulues.

Cela est de nature à démocratiser l'association, à détruire le mythe populaire du "club de loisirs". Cela surtout fera peut-être que l'AGEUM sera enfin prise au sérieux et par les autorités universitaires et par le public et par les étudiants eux-mêmes.

Le signe le plus encourageant qui indique les changements et les transformations en train de s'accomplir est cette autre déclaration de Jean Rochon: "L'exécutif veillera à ce que pas un gars ne doive cette année quitter l'université à cause de difficultés financières". Que tout marche selon ces promesses et tout sera 'maxime cum laude', pour



Et
dans
5
ans...?



En cinq ans, vos responsabilités peuvent subir des changements considérables. En cinq ans, vos besoins d'assurance-vie peuvent également devenir très différents. Pour ces raisons, la Sun Life du Canada offre sa *nouvelle* POLICE ADAPTABLE, la police qui vous offre, à la fin d'une période de cinq ans, le choix de quatre modes d'adaptation qui vous permettent de décider du genre de protection d'assurance-vie qui vous convient à ce moment.

Par exemple, vous ne serez peut-être plus assurable. Un des modes d'adaptation vous offre une protection accrue sans autre preuve médicale. . . Ou vous désirerez un plus fort revenu pour vos années de retraite. Un autre mode d'adaptation vous permet de convertir votre police en une dotation à 65 ans. . . Ou, encore, vous désirerez réduire votre prime sans diminuer votre protection. Alors vous pouvez convertir votre police en une police Vie entière, à plus

faible prime. . . Ou, enfin, vous voudrez maintenir en vigueur votre police originale, qui sera intégralement libérée à l'âge de 65 ans. Ce dernier plan peut très bien répondre à vos besoins personnels et familiaux, votre vie durant.

Par le jeu de ces précieux modes d'adaptation, la police adaptable Sun Life envisage l'avenir et considère

- votre situation financière
- votre protection familiale
- votre revenu de retraite
- votre assurabilité

Fournissez à l'agent Sun Life de votre localité l'occasion de vous indiquer, à vous et à votre famille, le chemin de la sécurité. Communiquez avec lui aujourd'hui même pour vous renseigner sur cette nouvelle police aussi souple.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Fondée dans le Québec en 1865

*Achète
bien
qui
achète
chez*



dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président

employer un langage dont peut-être les diplômés se souviennent.

L'action étudiante semble s'engager encore plus à fond vis-à-vis le problème de l'accessibilité pour tous à l'enseignement universitaire. Encouragés par la promesse du nouveau gouvernement libéral à établir la gratuité scolaire, ce dont ils se sentent responsables en bonne partie, les étudiants n'entendent pas en rester là.

La gratuité scolaire n'est pas tout, cela ne fait qu'enlever les tiers des obligations financières de l'étudiant. Ce n'est pas assez pour que tous les jeunes de talent puissent atteindre le niveau d'éducation auquel ils ont droit. Mais les étudiants croient toujours que ce problème des ressources financières qui est l'abcès dans nos institutions universitaires reste la responsabilité du gouvernement provincial. Voilà pourquoi ils entendent bien continuer à envoyer des mémoires à Québec, continuer à

proclamer partout le droit pour tous les doués à l'enseignement universitaire.

C'est là aussi la source du mal-entendu qui s'est glissé entre les étudiants et la Société Saint-Jean Baptiste, organisatrice de la campagne du Prêt d'Honneur. Les gens de l'extérieur n'ont peut-être pas compris pourquoi l'AGEUM s'est toujours montrée réticente vis-à-vis l'initiative de la société Saint-Jean Baptiste et a même menacé de ne plus participer au Prêt d'Honneur. Serait-ce que les étudiants sont ingrats et méconnaissent les bienfaits de cette initiative qui a rescapé plusieurs de leurs confrères "in extremis"?

Non. L'AGEUM n'a tout simplement jamais voulu admettre que le Prêt d'Honneur soit autre chose qu'un palliatif à la crise financière chez les étudiants et n'a jamais cessé d'affirmer que la solution au problème était la responsabilité du gouvernement de Québec.

Dès que la Société eut fait sienne publiquement cette prise

Tél. UN. 1-4335

LAVAGE DE VITRES

EXCELSIOR Ltée

WINDOW CLEANING LTD.

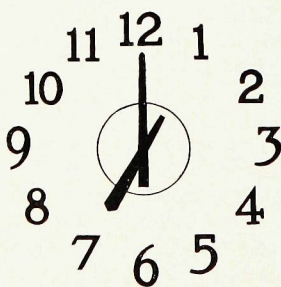
429, rue ST-VINCENT MONTRÉAL

de position et déclaré que, si le Prêt d'Honneur demeurait, ses objectifs changeraient, l'AGEUM a soutenu et a aidé à la préparation de la campagne actuelle et il en sera sans doute ainsi à l'avenir.

Il est une autre question qui s'est posée ou plutôt qui s'est re-posée de façon plus aiguë ces dernières semaines à l'université. C'est le problème de la liberté et de l'indépendance de la presse étudiante au sein d'une université.

Heures bancaires supplémentaires!

Nos succursales sont
OUVERTES TOUS LES SOIRS de 7 à 8h.



du lundi au vendredi



LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Le renvoi de trois collaborateurs au journal "Le Carabin" de l'Université Laval a eu des échos à Montréal. Si la plupart des étudiants estiment que l'article litigeux, "Dora", n'aurait jamais dû paraître, ils n'en sont pas moins révoltés que l'on ait mis trois étudiants à la porte pour cela.

Voici leurs principaux arguments: Premièrement, seul le directeur d'un journal doit être tenu responsable des articles publiés et non pas toute l'équipe. En second lieu, et c'est là le plus important, le directeur d'un journal universitaire étudiant ne doit répondre de ses faits et gestes que devant le conseil de son association. Il est en effet directeur du journal de l'association générale des étudiants et non pas du journal de l'université. Le sentiment commun à l'université de Montréal est que les autorités de Laval auraient pu très bien faire des représentations auprès de l'exécutif de l'AGEUM pour que le directeur du journal soit démis de ses fonctions. Et cela aurait eu l'avantage de ne pas faire le scandale que, paraît-il, on a voulu éviter par le renvoi.

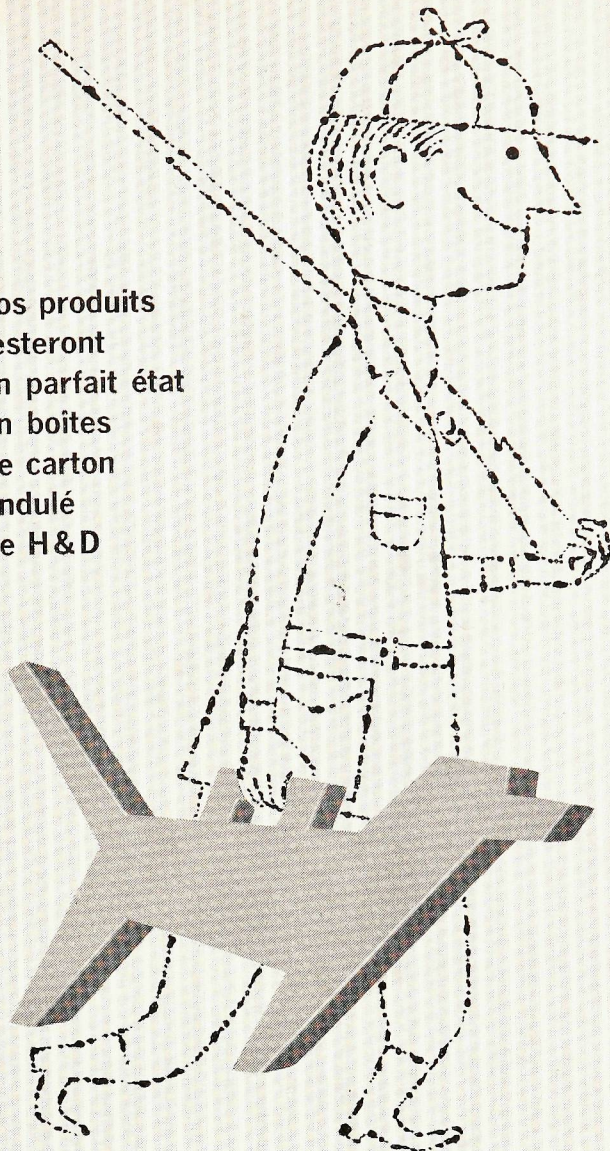
Pour notre part, nous n'avons pas voulu prendre parti mais nous avons exposé avec le plus d'objectivité possible le sentiment de la majorité des étudiants de l'université de Montréal sur cette question.

En terminant, rappelons la règle d'or qui régit les rapports entre l'AGEUM et le "Quartier Latin": journal officiel de l'association générale des étudiants de l'université de Montréal, le "Quartier Latin" est cependant libre et indépendant. Seul le di-

recteur a droit de regard sur les articles avant qu'ils ne soient imprimés. La seule censure, de la part de la seule association, qui puisse s'exercer sur le journal

est que le Conseil de l'AGEUM démette de ses fonctions, par un vote majoritaire, le directeur qu'il avait lui-même élu comme tout directeur de comité.

Vos produits
resteront
en parfait état
en boîtes
de carton
ondulé
de H&D



HINDE & DAUCH

Subdivision de la St. Lawrence Corporation Limited

EXPERTS EN EMBALLAGE
MONTREAL, QUEBEC

*Ce qui compte de vos revenus pour plus tard,
C'est la part que vous attribuez à l'épargne.*

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LIMITÉE

Certificats d'épargne.

Fondée en 1903 — Capital distribué aux bénéficiaires: plus de \$21,000,000.00.
Siège social: 1306 est, rue Ste-Catherine, Montréal. Tél: LA. 6-4901.



DÉGUSTATION

Centre Social
le 28 octobre 1960

Vins

Medoc
Graves
Red Flag
White Flag
Bernkasteler
Pontet Canet
Liebfraumilch
Pouilly-Fuissé
Nuits St-Georges
Beaujolais Chauvenet
Grapy d'Anjou Pétillant



Fromages

Oka
Brie
Chèvre
Gruyère
Cheddar
Boursault
Reblochon
Gourmandise
Bresse Bleu
Saint-Paulin
Pont L'Évêque
Carré de l'Est
Tome de Savoie



Mot de bienvenue

On m'a demandé de vous souhaiter la bienvenue au nom de l'Association des Diplômés, qu'on me permette de le faire aussi au nom de l'Art.

C'est Anatole France qui disait que les Beaux-Arts sont au nombre de cinq, à savoir la peinture, la sculpture, la poésie, la musique, l'architecture, laquelle a pour branche principale la pâtisserie.

Mes amis les architectes qui ont le sens de l'humour . . . conviendraient, en tous cas, que la gastronomie est un art, le premier des arts de vivre.

Cet art de vivre, nos ancêtres le possédaient à merveille et quelles heures délicieuses ne savaient-ils pas passer le ventre à table, le derrière au feu. Talleyrand qui fut aussi fin gastronome que habile diplomate n'affirmait-il pas "que l'Angleterre a trois sauces et 360 religions alors que la France a trois religions et 360 sauces". Talleyrand majore peut-être le nombre de religions mais minimise certainement le nombre de sauces . . .

Je ne chanterai pas les vertus du vin et du fromage — c'est eux qui se chargeront de chanter en nous — mais je veux simplement rappeler le pro-

verbe de bouche qui dit: "Bière et vin et non pas vin et bière" et le quatrain d'un poète:

Fromage poésie
Bouquet de nos repas
Que sentirait la vie,
Si on ne t'avait pas?

Je suis ravi, qu'à cette fête de la qualité, on ait bien voulu associer aux choses de la gueule, si fine qu'elle soit, les choses de l'Art.

Le vin a des vertus euphorisantes, émoustillantes, anti-spasmodiques diraient les médecins, et doucement aphrodisiaques qui disposent admirablement l'esprit et les sens à la contemplation de la peinture et vous feront entrer de plein pied, j'en suis sûr, dans cette folie douce, cette féerie bienheureuse, que sont les toiles de Gabriel Filion.

Les fromages eux-mêmes sont propices à cette contemplation puisqu'ils nous rappellent l'amour des choses vraies, qui ont le goût de ce qu'elles sont, selon les exigences de tout bon gastronome.

Je déclare donc cette dégustation ouverte. Que le Dieu des Gourmets vous garde de la dyspepsie et autres colas!

Guy VIAU



POUR VOTRE CHAUFFAGE

Livraison automatique d'huile

Entretien et réparation de

TOUT BRÛLEUR

Joseph Elie Stée

1944 ouest rue Dorchester

Montréal

Tél.: WE. 3-8403

BULLETIN  MENSUEL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Place d'Armes, Montréal

Le Canada d'aujourd'hui

I

En ces vingt dernières années et surtout depuis la deuxième guerre mondiale, l'économie canadienne a pris un tel essor qu'elle en a été transformée. Aussi la plupart des ouvrages qui en traitent ne présentent-ils plus qu'un aperçu. Quant aux publica-

La campagne de Corée et la
Adaptation de légère régression de 1954 ont
l'Économie divisé en diverses phases l'évo-
lution de l'économie canadienne
depuis la dernière grande guerre. D'abord, de
1947 à 1950, la production nationale s'est orientée
vers l'industrie de transition.

RENSEIGNEMENTS

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE publie un bulletin mensuel qui expose brièvement diverses questions d'ordre économique. Les commentaires qu'il contient intéresseront ceux qui désirent se tenir au courant de ces questions, mais qui n'ont pas le loisir de parcourir de nombreux périodiques financiers. Vous pouvez recevoir gratuitement ce bulletin en en faisant la demande à l'un de nos 595 bureaux de la Banque au Canada ou au Bureau-chef, Place d'Armes, Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Les biscuits David
sont toujours frais, croustillants et savoureux!

DAVID & FRÈRE LIMITÉE, 5200 HOCHELAGA, MONTRÉAL

À la recherche du diplômé perdu

Le bon sens le dit: on ne peut compter, parmi les membres actifs d'une association, des personnes, dont on ignore les adresses. Le plus simple serait de toujours garder ces adresses... mais c'est trop simple pour être facile.

Les Compagnies d'assurance et de placements affirment que le taux normal de changements d'adresses est de l'ordre de 30% par année. Cela veut dire, pour le secrétariat, 5000 changements par année à effectuer sur trois séries de fiches et une série de plaques métalliques, sans compter les différentes listes de membres, classés par faculté, par promotion, par région, etc. . . .

De ces 5000 diplômés qui changent d'adresse (ou qui changent de nom, dans le cas des femmes) à peine 10% nous communiquent d'eux-mêmes la nouvelle adresse. Pour les autres, il nous faut au moins *un* rappel (10%)! Quant aux quelque 4000 qui restent, nous sommes la voix qui crie dans le désert.

Nous ne pouvons résister à l'envie de citer ici une partie d'un article de C. E. Ford, Dartmouth College: "How we find out "Los" Alumni": "The minute mail is returned undeliverable, we go to work on the man. We do not put this aside for "Knitting work", it is today's most important business. We go to work on that man and hang on until we find him. Out of this group whose mail is returned, a large number will be the paragons who answer our first inquiry and give us the new address. The smaller group are those who take three, four and five requests. Even they finally answer. We pursued one man across the conti-

nent, and when there was no place for him to go except into the Pacific, he answered us caustically: "As sure as your sins shall find you out, so will Dartmouth College".

It sometimes takes months to track a man down. We have voluminous biographical files for every alumnus, and without these we just could not operate. We get a man's file and send inquiries to his Dartmouth relatives, room-mates, fraternity brothers, classmates, living in the same city, the secretary of his local Dartmouth club, the best man at his wedding, or his wife's bridesmaids. Next to our biographical folders, our most valuable tools are the telephone books which we collect from all over the country. Hat tricks are nothing to what we can do with a phone book. A man cannot escape us by hiding behind his wife in the phone book".

Nous voudrions pouvoir afficher autant de succès que l'association des anciens de Dartmouth College; malheureusement le personnel du secrétariat n'est pas suffisant. Nous établissons actuellement le système des promotions en même temps que le système des succursales régionales, nous aurons ainsi des présidents de classes (une vingtaine de facultés dont quelques-unes existent depuis 1880) et nous aurons des présidents de régions qui pourront retrouver les Diplômés perdus.

Dans les prochains numéros de l'Action Universitaire nous comptons imprimer une liste partielle des diplômés qui restent introuvables, afin que chacun des lecteurs puisse nous aider. D'ici là, nous recevrons avec plaisir les appels téléphoni-

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

La Saubegarde

Siège Social: Montréal

\$240,000,000 D'ASSURANCES EN VIGUEUR.

ques ou les lettres qui nous feraient part des pérégrinations des confrères que vous pouvez dénicher. . .

Si une autre question vous monte aux lèvres, si vous vous demandez pourquoi nous voulons regrouper les diplômés de l'Université de Montréal, vous lirez avec profit l'article du Président. Entre

nous, au secrétariat, nous avons intitulé cet article: **RETROSPECTIVE** et **PERSPECTIVE**. Voilà de grands mots qui attirent l'attention, pour dire que nous regardons ce que nous avons fait dans le passé et que nous élaborons des projets pour l'avenir.

Le Secrétariat.

Félicitations



Me André Morel

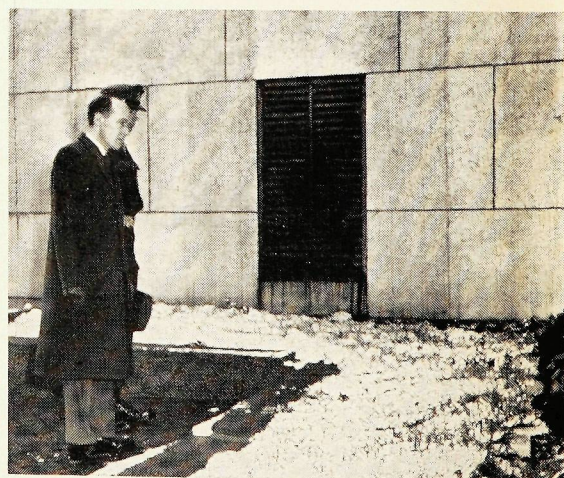
Me André Morel, professeur d'Histoire du Droit à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, recevait il y a quelques jours, le premier prix des

Concours littéraires et scientifiques de la Province (section sciences morales et sociales) pour sa thèse de doctorat intitulée "*Les limites de la liberté testamentaire dans le droit civil de la province de Québec*"; cette thèse, publiée à Paris, en 1960, à la Librairie générale de Droit et de Jurisprudence, lui avait déjà valu un prix de la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris. Licencié en droit de l'Université de Montréal en 1953, Me Morel publiait en 1955 sa thèse de Maîtrise es Arts (Droit) sur *L'évolution de la doctrine de l'enrichissement sans cause* se méritant ainsi le Prix de la Reading Society of

Montreal. En 1954, Me Morel était admis au Barreau de la Province de Québec, et partait pour un séjour d'études de trois années à la Faculté de Droit et à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Reconnu comme un de nos meilleurs spécialistes en histoire du droit canadien, Me Morel est invité à chaque année depuis janvier 1959 pour dispenser l'enseignement de cette matière au cours de Doctorat en droit de l'Université Laval. Me Morel est également membre de l'exécutif de l'Association des Professeurs de Droit du Canada et secrétaire de l'Association des Professeurs de l'Université de Montréal.

Jour du Souvenir 1960

La famille universitaire
au grand complet



Le président des Diplômés



Les institutions actuelles ne pourront pas accepter tous les candidats sans tomber dans l'écueil de l'hypertrophie académique. Mis en présence de masses d'étudiants, le corps professoral d'une faculté ne réussit pas à élever son enseignement au-dessus de la médiocrité. L'étudiant n'obtient plus l'attention personnelle du professeur. L'intimité des échanges entre étudiants et professeurs n'existe pas dans des groupes considérables. Les meilleures valeurs éducatives se perdent au détriment de l'étudiant qui est la victime de cette politique de gigantisme. Il devient un numéro dans la masse anonyme. Il faut à tout prix protéger dans une institution de haut savoir le caractère de foyer culturel, sinon elle cesse de remplir sa fonction la plus précieuse dans la société qui est d'élargir les horizons de la pensée, de favoriser la croissance de la liberté intérieure et de promouvoir la recherche. Nous ne croyons pas qu'un milieu où circulent des flots d'étudiants soit propice à l'éclosion d'un climat culturel intense. L'Université de Toronto a adopté une ligne de conduite qui tient compte de ces facteurs essentiels de l'éducation. Elle refuse de dépasser un maximum déterminé dans les inscriptions et, pour ce motif, elle a préconisé la fondation de l'Université de York. Une école de haut savoir n'est pas une usine à bachots.

En ce domaine, les autorités provinciales ont un rôle à jouer en favorisant de leur appui et de leur assistance financière une expansion culturelle qui relève de leur compétence. Sur un autre plan, mais d'une manière non moins importante, les universitaires ont ici une responsabilité parce qu'ils sont bien placés pour comprendre et stimuler la naissance et le progrès de ces futures centres de culture supérieure. On s'attend à ce qu'un professeur d'université ait une vision qui dépasse les bornes de sa discipline ou les limites du

campus: qu'il soit capable d'une largeur de vues aussi ample que les développements du Canada; qu'il ait l'ouïe assez fine pour être aux écoutes des besoins de son pays. Notre temps n'est pas celui de la crainte, de la mesquinerie, de l'inertie; comme dans tout mouvement d'expansion, c'est l'heure d'avancer avec le sens du risque et la hardiesse de pensée. Les Canadiens-français auraient peut-être à ce sujet quelques changements à faire dans leur mentalité.

Le second problème est beaucoup plus complexe dans ses données. Les progrès techniques et économiques du monde moderne sont en train de transformer le contenu de la culture. Des valeurs traditionnelles hier incontestables sont elles-mêmes mises en question à une profondeur que n'ont jamais connue les périodes précédentes de l'histoire de notre pays.

Puisqu'il s'agit de réalités culturelles, il importe de considérer le problème, non pas en termes de service, mais en termes de valeur. La culture n'est pas une activité de type servile et pratique; elle est une activité de type libéral. Appliquée à l'activité d'esprit, le terme "libéral" cherche à exprimer la valeur de la connaissance qui n'a pas de fin pratique, ni d'utilité immédiate, mais qui possède elle-même sa propre fin. En d'autres termes, la connaissance n'est pas exclusivement un moyen pour atteindre une fin en dehors d'elle-même, ni une recette pour acquérir des habiletés, ni un instrument pour accroître la production. La Science n'a pas une fin pratique, bien que les découvertes scientifiques entraînent des applications techniques qui à la longue transforment et améliorent les genres de vie des populations.

C'est dans cette perspective que se situe le problème de la croissance culturelle du milieu canadien-français. Ce milieu se développera par l'apport des intellectuels, — artistes, savants, écri-

DAMIEN BOILEAU, Limitée

Entrepreneurs généraux des travaux

du Centre Social de

L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

705, BEAUMONT - CR. 7-4181

MONTRÉAL

vains, professeurs—dont la vie est consacrée au progrès de la connaissance, il bénéficiera de la présence de tous ceux qu'animent la hardiesse d'esprit et la volonté de recherche.

Aujourd'hui, une seconde condition est requise, en plusieurs domaines pour effectuer une poursuite fructueuse de la recherche. C'est l'existence des équipes de travail et des communautés d'intellectuels. Ces groupements naturels sont constitués par la vie en commun, les échanges et les rencontres de quelques professeurs liés par une aspiration commune et rattachés à une même institution. Au sein de l'institution et du groupe s'établissent des perspectives, une collaboration, un climat d'échanges très propices à la vie de l'esprit et à l'étude des diverses disciplines. Les collèges et les facultés sont les lieux d'élection pour la formation de ces équipes; ils sont des foyers naturels de culture. Aussi faut-il prendre soin d'aider le développement des foyers qui existent et de favoriser leur multiplication. Sans doute, lorsqu'il est question de multiplier ces foyers, convient-il d'user de mesure et de discernement. Il existe un juste milieu entre la dispersion épuisante et la pénurie qui appauvrit. Mais en principe, il est certain qu'un milieu culturel s'enrichit dans la mesure même où de nombreuses équipes de professeurs et de chercheurs se consacrent à des tâches intellectuelles dans diverses institutions. Une certaine quantité de foyers de culture est féconde pour un pays. Leur pénurie est un signe d'indigence ou d'insécurité, même si les équipes sont considérables. Une faculté ou un collège qui possède des traditions de vie intellectuelle, de sagesse et de réflexion, et qui par là, affirme la richesse de son apport au milieu national, a toujours des limites à ses horizons. La force d'une équipe est de posséder une orientation de pensée, des méthodes d'enseignement et de travail; mais les éléments qui concourent à sa fécondité sont aussi les principes de ses défauts. Il importe qu'à côté d'une institution, se développent aussi d'autres foyers de culture dont la présence, l'esprit de recherche et la diversité des méthodes élargissent les horizons intellectuels, complètent les perspectives déjà existantes. La culture vit d'échanges et de diversités, sinon elle se fige et se durcit. Le monopole de la pensée, exercé par un groupe, finit par imposer une dictature niveleuse toujours nocive au libre épanouissement de la pensée.

Ces observations concernent, très particulièrement notre milieu canadien-français où la culture encore à ses débuts cherche ses voies en tâtonnant, parfois même avec une certaine timidité. La participation de l'université à l'élaboration de cette culture est un fait récent et elle manque encore d'originalité, de densité et de variété. Les foyers de culture sont trop peu nombreux, et les facultés formant équipes vivent trop repliées sur

elles-mêmes. Cette rareté des foyers de culture fait obstacle à la diversité de la recherche. Les champs d'étude sont dans notre pays trop étroits; d'immenses domaines sollicitant de larges effectifs de chercheurs n'ont pas même été abordés. Cette pénurie des institutions empêche la naissance d'un dialogue entre les compétences d'une même discipline ou les chercheurs de disciplines connexes,—d'un dialogue nourri, soutenu et fécond. L'échange de professeurs est une pratique à peine en usage pour la même raison.

On le voit bien par ces propos, ce qu'il faut aujourd'hui favoriser pour stimuler le milieu canadien, ce n'est pas le maintien des facultés à leur nombre actuel; ce n'est pas d'abord le souci de la coordination entre l'enseignement des diverses institutions ou entre les divers échelons des cours d'étude, bien que ces aspects ne soient pas négligeables. Il faut d'abord promouvoir la multiplication des foyers de culture et donner à ceux qui existent déjà la plus large autonomie possible. Il faut multiplier les centres de recherche, notamment dans le domaine des humanités et des sciences humaines, encore dans l'enfance chez nous. (Les exigences d'équipement et d'outillage de laboratoire réclamées par les sciences physiques demandent plus de circonspection).

Là est un des grands moyens efficaces de susciter des vocations de professeurs et de chercheurs. La pénurie des institutions sur l'immense territoire de la province de Québec est insuffisante pour attirer le nombre de professeurs requis dans nos besoins culturels. Le Canada français a un immense besoin de spécialistes formés dans les disciplines de la sociologie religieuse, des sciences politiques, de la géographie et il ne parvient pas à les trouver. En multipliant les foyers d'enseignement de ces disciplines on a chance de susciter un plus grand nombre de professeurs et de chercheurs qualifiés pour exercer leurs activités dans ces domaines. Il existe une autre cause à la pénurie des professeurs dans les institutions qui existent actuellement. C'est l'absence d'une politique de recrutement. Plusieurs candidats excellents par leurs aptitudes et leurs connaissances ne sont pas entrés dans la carrière universitaire parce que les directeurs de facultés ou les professeurs n'ont pas eu la prévoyance de faire appel à leur talent le jour où il en était temps. Ces jeunes gens font aujourd'hui leur carrière dans une autre profession. Le problème du recrutement du personnel est, pour l'avenir prochain de l'enseignement supérieur, l'un des plus complexes et des plus importants. Il pourra faire l'objet de recherches utiles de la part des associations des professeurs dans les facultés. Nos universités et nos collèges peuvent se féliciter de posséder des professeurs consciencieux. Mais le corps professoral est trop réduit et généralement surchargé, ces inconvénients risquant de détourner

les jeunes gens d'entrer dans la carrière. Il importe de multiplier dans les facultés les éveilleurs d'hommes, les maîtres capables de susciter les énergies intellectuelles et de les orienter. Pour attirer les talents, l'université doit leur donner l'assurance qu'ils exerceront entièrement leurs fonctions. Et pour les obtenir d'eux-mêmes, il faut prévoir dès aujourd'hui le choix de ces hommes et les dispositions à prendre qui garantiront leur rendement. Qu'on ait soin de favoriser la qualité de leur enseignement et d'améliorer les conditions de leur recherche: par un meilleur équipement des bibliothèques, par l'obtention d'octrois, par un régime de congés d'étude, par les échanges de vues entre étudiants et professeurs des diverses facultés, par la libre expression des opinions et des idées sur les matières universitaires, par une consultation fréquente du corps enseignant sur les problèmes académiques et administratifs. Ces conditions définissent la nature même de l'université.

Une croissance soudaine et gigantesque, l'appel des besoins spirituels et intellectuels que font naître les progrès d'ordre économique contraignent nos institutions d'enseignement à des adaptations aussi rapides que l'apparition subite des facteurs qui les provoquent. Ces ajustements créent des problèmes dans tous les secteurs du haut enseignement, notamment dans les grands centres universitaires. Et tous ces problèmes soulèvent la question financière. Arrêtons-nous aux problèmes financiers et envisageons l'hypothèse où le Canada français se donnerait pour tâche d'élargir les cadres de l'enseignement supérieur à tous les talents qui peuvent en bénéficier. Les Etats-Unis ont déjà réussi à disposer, dans l'ensemble de leurs institutions, d'une capacité qui leur permet de recevoir à l'enseignement supérieur 30% de leur population d'âge scolaire. Le Canada français ne peut le faire à l'heure actuelle que pour une proportion de 8%. C'est dire qu'il faudrait, dans un avenir rapproché, construire de nouveaux bâtiments, multiplier les salles de cours, outiller de nouveaux laboratoires, augmenter les bibliothèques, attirer un nombre croissant de jeunes dans la carrière de l'enseignement et pourvoir à leur préparation. Aucun de ces objectifs ne sera atteint sans l'allocation à cette fin de crédits considérables s'élevant à plusieurs millions de dollars. L'enseignement supérieur dans les collèges et les universités est une entreprise coûteuse. L'expansion rapide qu'il connaît à l'heure actuelle réclame déjà de lourdes contributions financières, insuffisantes d'ailleurs pour répondre à tous les besoins. Qu'advient-il alors des exigences croissantes du progrès? Devant le coût toujours accru des études supérieures, quantité de nos esprits sont enclins à penser qu'il faut freiner l'expansion où est entraînée dans un courant irrésistible la haute cul-

ture sous la pression des exigences d'un capital humain qualifié.

Il est permis de douter que cette vue craintive soit judicieuse, qu'elle soit même réaliste. S'il est vrai que la compétence des élites est la clef du progrès dans la vie d'une nation, il faut considérer les crédits versés à l'enseignement supérieur non pas comme une dépense onéreuse, mais comme un investissement qui rapporte. Ce genre de placement est la pierre angulaire du progrès économique. Les dépenses de l'enseignement supérieur sont productives dans une nation: les crédits consentis par l'Etat sont au bénéfice de la vie politique et de l'essor culturel et économique. Les dons versés par la grande industrie à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique ne sont pas des aumônes ni des charités; c'est l'intérêt élémentaire des entreprises et du grand public de faire vivre et de développer la recherche des hauts enseignements. Un groupe d'industriels réunis en colloque à l'Université Columbia déclaraient que leur aide à la haute éducation n'était pas le résultat d'une obligation morale, ni une forme de mécénat, mais un investissement. Cet investissement a ses lois, ajoutaient-ils. Il existe dans un pays un lien de cause à effet entre les fonds investis dans l'enseignement supérieur et le progrès économique. Le revenu national s'accroît avec le progrès et la multiplication des universités. Car le facteur qui entrave le plus gravement la vie culturelle d'un pays, son essor économique, sa maturité politique, ce n'est pas la pauvreté des ressources naturelles, ni la pénurie des dollars, c'est la rareté du personnel qualifié pour entreprendre les tâches requises par les problèmes complexes du temps présent.

La question d'une université laïque a été récemment soulevée dans un éditorial du Devoir par M. André Laurendeau. Elle a été posée dans les termes suivants: "Les Canadiens-français possèdent à l'heure actuelle cinq universités. Elles sont toutes à direction ecclésiastique. C'est une situation médiévale: nous voulons dire une situation qui convenait au moyen-âge, qui était acceptée et acceptable à l'intérieur d'un certain type de chrétienté, mais qui ne l'est plus à notre époque. Surtout dans le contexte nord-américain."

"Songez qu'à l'heure actuelle aucun universitaire laïc, dans la communauté canadienne-française, ne peut aspirer à devenir chancelier ou recteur d'université. Ces hautes fonctions leur sont interdites de par la structure même de nos universités. A l'époque où nos seuls intellectuels étaient des clercs, le monopole était une nécessité, et le clergé, en remplissant un vide, nous rendait un immense service. Aujourd'hui il commence d'exister une intelligentsia laïque. Elle est encore frêle, et manque de corps, de prestige, d'autorité; mais elle existe, et s'impatiente devant les barrières que rencontrent ses légitimes ambitions. Il

lui faut conquérir une sorte d'autonomie institutionnelle."

"On comprend bien que je parle ici d'une université composée de (et dirigée par des) laïcs, et non d'une institution laïcisante. Il ne s'agit pas non plus de déloger les clercs des postes qu'ils occupent, ce qui serait de l'aberration, mais d'ajouter une unité à celles qui existent déjà."

Il est certain qu'à l'heure actuelle se manifeste chez les intellectuels laïcs du Canada français une aspiration de plus en plus nette à occuper des chaires de l'enseignement supérieur et à remplir des postes de direction. Il y a là un signe de vitalité dans notre milieu; celui-ci arrive au moment où le laïc mieux préparé veut prendre en charge ses responsabilités. Il convient toutefois de remarquer que le tournant est en bonne part accompli. Les institutions autonomes qui existent dans le cadre de l'Université de Montréal sont d'ores et déjà entièrement sous la direction des laïcs: l'École des Hautes Etudes Commerciales, l'École Polytechnique, l'Institut de microbiologie, l'Institut de cardiologie. Ainsi en est-il de tous les postes de direction et d'enseignement dans les grandes facultés de l'Université: la faculté de Droit, la faculté de Médecine, la faculté de Chirurgie dentaire. Même dans les organismes de direction, les laïcs ont souvent la plus large part. Ainsi dans le Conseil des gouverneurs de l'Université de Montréal, sur un nombre de douze membres, il y a neuf laïcs. On pourrait aussi remarquer qu'aucun article dans la législation de l'Église ne fait obstacle à la nomination d'un laïc aux postes suprêmes de l'administration dans une université catholique. Il existe dans le monde des universités catholiques où les postes suprêmes de direction sont occupés par des laïcs dont l'autorité est internationale.

Dans le monde universitaire canadien-français, les professeurs laïcs éminents ont acquis par leurs recherches et leurs publications une notoriété qui dépasse de loin les frontières de notre pays. A regarder notre histoire depuis un demi-siècle, il apparaît que l'évolution culturelle de notre milieu appelle les universitaires laïcs à jouer un rôle toujours plus important dans l'enseignement et la direction de nos institutions actuelles et futures.

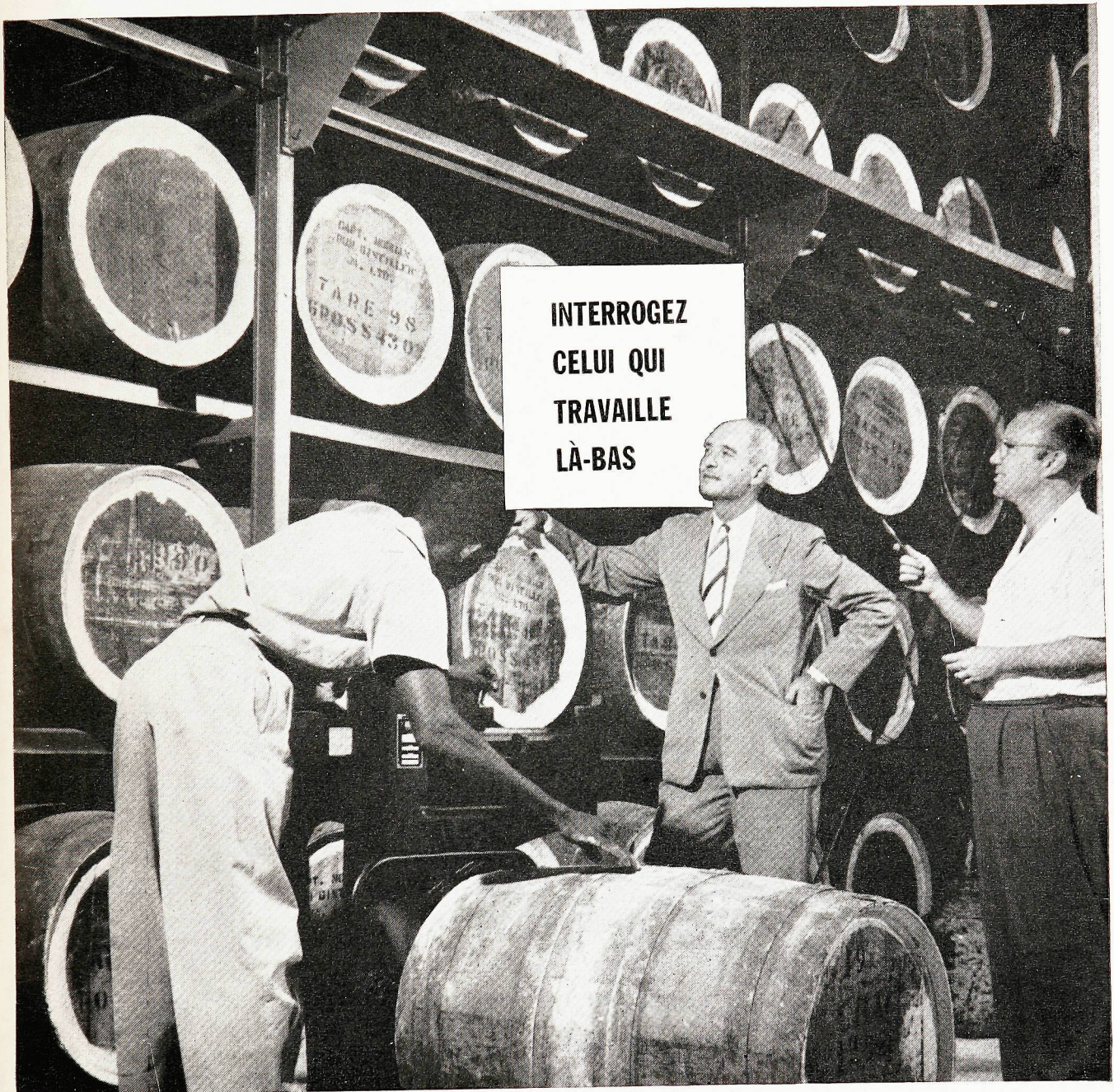
Il y aurait pourtant lieu de faire ici une observation. Dans un milieu universitaire, il me semble préférable de poser le problème non pas en termes de clerc et de laïc, mais dans une perspective qui nous permet de nous placer sur le véritable terrain de l'enseignement supérieur, à savoir celui de la compétence. Loin de rejeter la contribution capitale des professeurs et des administrateurs laïques, cette vue leur permettra de remplir avec les clercs un rôle véritablement universitaire. La compétence est le seul critère sérieux dans le choix d'un professeur ou d'un ad-

nistrateur, qu'il soit clerc ou laïc. De cette manière, la nation canadienne pourra tirer parti de toutes ses forces vives pour le progrès de sa culture.

Nous pensons, en terminant, à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement avec le ferme espoir que s'amorceront des études et une action de longue portée. Au delà des conflits et des intérêts qui opposent parfois les esprits et les groupements, il importe que soient posées avec réalisme les questions fondamentales de l'heure présente. Quelle est notre vision sur l'avenir du Canada français et quelles relations existent entre cet avenir et la qualification des hommes? Comment accroître le nombre des personnes hautement qualifiées, professeurs de collèges et de facultés, savants et chercheurs, ingénieurs et chefs d'entreprise? Avons-nous l'intention, comme les Etats-Unis, de tripler, de quadrupler le nombre de nos compétences? Et pour le faire avec une connaissance exacte de la situation, quels sont les besoins du pays et de notre province dans chacun des secteurs: économie et finance, sciences politiques, sociologie, sciences mathématiques, droit constitutionnel, histoire, humanités, philosophie, théologie? Quelle fraction de notre jeunesse atteint actuellement le niveau de l'enseignement secondaire? Celui du collège? Celui des facultés? Celui du doctorat dans les sciences naturelles, les humanités, les sciences de l'homme? Quel pourcentage de la jeunesse serait apte à atteindre chacun de ces paliers? Quels moyens devrait-on prendre pour permettre à tous les talents naturels, ceux des classes pauvres comme ceux des classes privilégiées, de faire des études supérieures? Comment stimuler la motivation des jeunes pour poursuivre des études supérieures? Le monde de la finance et de l'industrie, chez les canadiens-français, a-t-il pris une conscience assez vive des besoins de l'éducation et est-il disposé à fournir une assistance financière avec la conviction qu'il y va de son intérêt et qu'il sert le bien commun? Combien d'institutions nouvelles—collèges et universités—doivent naître d'ici dix ans pour accueillir le flot montant des inscriptions? Combien de maîtres, clercs ou laïcs, la province doit-elle fournir durant la prochaine décennie pour répondre à cette montée en flèche? Quelle part d'aide financière l'Etat provincial doit-il verser pour subventionner avec efficacité l'effort que les institutions auront à faire en vue de répondre à des demandes qui coïncident avec le bien commun de la nation? Ces questions sont si nombreuses, si graves, leur étude requiert de si longues recherches qu'une Commission d'enquête est nécessaire pour examiner ces problèmes. Une appréciation exacte de la situation, des chiffres précis, une prévision à longue échéance et toujours remise à jour sont indispensables au progrès de la province et du Canada.

**POUR VOUS RENSEIGNER
SUR LES AFFAIRES AUX**

Antilles



LE GÉRANT DE L'UNE DES SUCCURSALES DE LA BANQUE ROYALE À KINGSTON, À LA JAMAÏQUE, SE RENSEIGNE SUR L'INDUSTRIE LOCALE DE LA DISTILLATION DU RHUM.

La Banque Royale possède aux Antilles, des Bahamas à la Trinité, pas moins de 64 succursales, dont chacune est un précieux point de contact pour l'homme d'affaires canadien. Pour vous renseigner sur les affaires dans la région des Antilles, et pour y nouer de solides rela-

tions d'affaires, le procédé le plus sage consiste à "interroger celui qui travaille là-bas". Vous pouvez facilement entrer en rapport avec lui par l'intermédiaire du siège social, à Montréal, ou de votre succursale de la Banque Royale.

Recouvrements et remises

• Lettres de crédit

• Relations commerciales

• Introductions

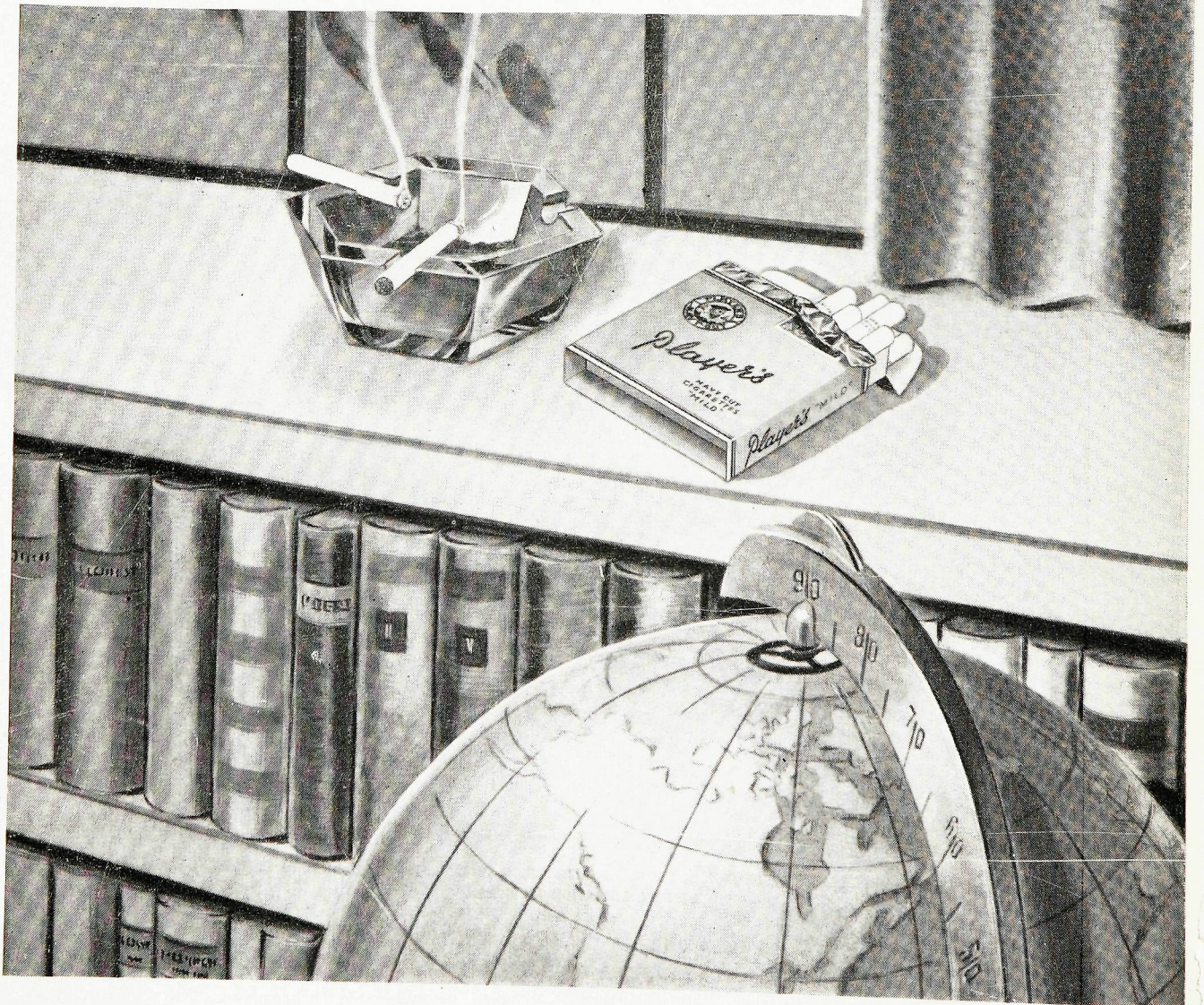
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

au capital dépassant 4 milliards de dollars

PLUS DE 1000 SUCCURSALES AU CANADA, AUX ANTILLES ET EN AMÉRIQUE DU SUD. — BUREAUX À NEW YORK, LONDRES ET PARIS

Player's

"MILD"



LA CIGARETTE

LA PLUS DOUCE, LA PLUS SAVOUREUSE
